

qu'ensuite les Communes de ce même long Parlement chasserent sous les Pairs de leur Chambre, qu'elles en firent cadasser les Portes, & y mettre des Gardes, pour empêcher, que ces Seigneurs ne pussent plus s'y rassembler. *

Voilà, Monsieur, en substance ce que j'ai pu recueillir des raisons alleguées de part & d'autre, dédaites plus au long dans quantité d'écrits que les deux Partis ont publié, où l'on a répandu beaucoup de fiel & d'animosité. Parmi les Seigneurs qui parlerent contre le Bil, le Comte de Peterborough après avoir témoigné son zele & son affection pour la personne du Roi & son Gouvernement, déclara qu'il consideroit la revocation de l'Acte des Parlemens Trianaires *comme un remede plus dangereux que le mal.* Le Comte d'Anglesey faisant allusion au Parlement de 1643. avec celui qu'on propose aujourd'hui, dit que celui-là avoit jugé à propos d'exclure les Evêques de la Chambre des Pairs; mais qu'il ignoroit ce qu'on feroit à l'avenir. L'Evêque de Londres, (que vous avez connu à Utrecht sous la qualité d'Evêque de Bristol,) lors qu'il fut à son tour de parler, déclara que se trouvant fort embarrassé du pour ou du contre, *il aimoit mieux se retirer sans donner sa voix, que de dire son sentiment.* Peut-être qu'il craignoit qu'on ne lui fit quelque chagrin pareil à celui du Comte de Strafford son Colegue, au sujet de la négociation de la Paix: peut-être aussi qu'il jugea que son suffrage seroit de peu de poids; en faveur du parti opposé au Bil;

B 2

&c

* Voyez *Histoire d'Angleterre* édition d'H. H. de, par Ciaendon, Tom. III. pag. 221, Tom. V. pag. 443. &c 476.